

DANS

# LA MIRE

METTRE EN LUMIÈRE LES PERSONNES AYANT DES INCAPACITÉS



Un programme national pancanadien de lutte contre la violence et de promotion de la santé et du bien-être dans les collectivités



50 years  
ans

Canadian Association  
for Community Living

Association canadienne pour  
l'intégration communautaire

Diversity includes. On se ressemble.



Leadership, Partnership and Networking  
Leadership, Partenariat et Réseautage

DAWN  
RAFH  
Canada

## PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU PROJET

Le DisAbled Women's Network (DAWN) / Réseau d'action des femmes handicapées (RAFH) et l'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) unissent leurs forces pour implanter un projet pancanadien de développement communautaire local reposant sur deux axes prioritaires cruciaux pour les femmes et les hommes handicapés ou sourds : la promotion de la santé et du bien-être; et la lutte contre la violence et la maltraitance. Le but du présent projet est d'implanter le programme **Dans la mire : Mettre en lumière les personnes ayant des incapacités** dans une collectivité pilote de chacun des 13 provinces et territoires du Canada. Dans toutes ces communautés, des personnes handicapées ou sourdes travailleront avec des représentants et représentantes des services sociaux, des instances de santé et du système judiciaire de leur région pour élaborer des réponses concertées de la collectivité aux questions de santé et de bien-être des personnes sourdes ou handicapées, et au problème de la maltraitance dont elles font l'objet.

### Phase 1 – Recherches ciblées

Dans le cadre d'un processus de recherche appliquée, les personnes sourdes ou handicapées et les intervenants des secteurs concernés œuvreront ensemble à la mise sur pied d'outils d'information. Ces ressources seront ensuite présentées aux personnes sourdes ou handicapées ainsi qu'aux intervenants de terrain des 13 collectivités pilotes lors d'ateliers et de séances d'information.

### Phase 2 – Diffusion de l'information et implantation des outils dans la collectivité

Des ateliers et des séances d'information seront proposés aux prestataires de services de première ligne des secteurs sélectionnés : santé; interventions auprès des personnes âgées; prévention et éradication de la violence contre les femmes; justice; etc. Des modules informatifs

sur la santé, la sécurité et les droits seront également mis sur pied pour les interventions auprès des personnes handicapées ou sourdes.

Les ateliers et groupes de travail de la **deuxième phase** proposés aux représentants et représentantes des secteurs et aux personnes handicapées ou sourdes porteront sur la lutte contre la violence. Les séances d'information de la deuxième phase **destinées aux secteurs** porteront sur l'organisation et l'implantation d'un processus d'enquête qui permettra de dresser un bilan interne de leurs services respectifs afin de repérer les failles susceptibles de restreindre leur accessibilité ou leur efficacité pour les personnes sourdes ou handicapées. Ces séances favoriseront la mise en commun des constats et résultats de recherche parmi les organismes représentés au comité de coordination local en vue de l'élaboration d'une réponse concertée de la collectivité à la problématique de la violence.

Pour les **individus**, les ateliers de la deuxième phase porteront sur l'implantation d'une stratégie de sécurité personnalisée à long terme. En ce qui concerne les aînés, ces ateliers aideront les personnes concernées ainsi que leurs familles à optimiser la sécurité de la personne âgée au fil de son avancée en âge. Une fois la stratégie individuelle établie, toutes les ressources pertinentes de la collectivité locale seront mobilisées pour travailler à sa mise en œuvre avec la personne concernée et sa famille.

### L'ASSOCIATION CANADIENNE POUR L'INTÉGRATION COMMUNAUTAIRE (ACIC)

L'Association canadienne pour l'intégration communautaire (ACIC) est un regroupement de familles qui aide les personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que leur entourage familial à optimiser leur participation à leurs propres décisions et actions quotidiennes ainsi que leur intégration à leurs collectivités respectives. Au Canada comme à l'international, l'ACIC diffuse l'information pertinente, soutient les activités et programmes d'intégration, mobilise les décideurs et les chefs de file des communautés, stimule l'innovation et appuie la recherche. L'Association s'est fixé pour objectif

de concrétiser une participation pleine et entière des personnes ayant une déficience intellectuelle, d'éliminer l'exclusion et la discrimination fondées sur la déficience intellectuelle, de favoriser le respect de la diversité et des droits de la personne, et ce, dans l'optique de promouvoir l'égalité de tous les Canadiens et Canadiennes.

Dans les années 1950, des familles se sont mobilisées pour offrir à leurs enfants atteints d'une déficience intellectuelle des solutions mieux adaptées que celles des institutions d'alors. Elles ont donné ainsi l'impulsion du mouvement de l'intégration communautaire. Les enfants présentant une déficience intellectuelle n'avaient pas accès au système d'éducation public : leurs familles ont fondé des écoles. Les adultes se heurtaient à d'importantes difficultés en matière d'emploi, de logement et, d'une manière plus générale, de vie sociale : des ateliers d'initiation au monde du travail et des programmes d'activités dispensés dans la journée ont été implantés. Il n'existait pas d'habitations à coût abordable ni de services de soutien favorisant l'autonomie : des foyers de groupe ont été construits. Ces programmes répondaient aux problèmes de l'époque. Aujourd'hui, il est important que la population canadienne sache que les personnes ayant une déficience intellectuelle doivent bénéficier au quotidien des mêmes possibilités d'action, des mêmes choix et des mêmes libertés que les autres Canadiens et Canadiennes : les enfants doivent aller à l'école avec leurs amis du quartier; les jeunes adultes doivent entrer sur le marché du travail pour y occuper de vrais emplois donnant accès à de vraies rémunérations; enfin, les hommes et les femmes ayant une déficience intellectuelle doivent pouvoir choisir leur lieu d'habitation et s'intégrer pleinement à la vie de leur collectivité. Grâce à cette incorporation de tous les membres de la société et de leurs familles, les communautés peuvent bénéficier du plein potentiel de leur diversité.

L'ACIC possède plus de 50 ans d'expérience dans l'élaboration de programmes nationaux d'intégration communautaire et dans leur implantation dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. En collaboration avec ses

instances homologues provinciales et territoriales, l'ACIC favorise l'intégration des personnes déficientes à la société par la mise sur pied de partenariats axés sur le changement, par des initiatives d'appui à la recherche et des activités informatives, par l'élaboration de politiques et par le renforcement des capacités d'action et d'influence des familles en vue de stimuler et d'orienter l'évolution des pratiques. L'ACIC est une fédération nationale regroupant plus de 40 000 membres individuels, 400 associations locales et 13 associations provinciales et territoriales d'intégration communautaire. Elle dispose d'une infrastructure éprouvée permettant la mise en œuvre de projets de terrain dans les collectivités locales de toutes les régions du pays, ainsi que le maintien de communications fructueuses avec les réseaux provinciaux et territoriaux. Les programmes qu'elle appuie s'intéressent aux problématiques prioritaires en matière de handicap, notamment l'accessibilité des services sociaux et des soins de santé, l'emploi et la violence.

#### DISABLED WOMEN'S NETWORK (DAWN) / RÉSEAU D'ACTION DES FEMMES HANDICAPÉES (RAFH) DU CANADA

DAWN-RAFH Canada est un organisme national et féministe de promotion des femmes handicapées et de défense de leurs droits. Il regroupe exclusivement des femmes se définissant comme handicapées; il est également dirigé par des femmes se définissant comme handicapées. Fondé en 1986, l'organisme DAWN-RAFH Canada est la seule instance nationale qui se consacre spécifiquement à la défense des droits des filles et des femmes sourdes ou handicapées du Canada ainsi qu'à leur avancement et à leur intégration pleine et entière à la société. Notre orientation stratégique globale repose sur l'implantation d'actions novatrices, l'établissement de partenariats et l'instauration de réseaux visant à amener les différents paliers gouvernementaux, les organismes travaillant à la promotion des personnes handicapées ou des femmes ainsi que les autres intervenants concernés à prendre en considération nos problématiques prioritaires et à œuvrer à leur résolution. Organisme féministe de promotion

des personnes handicapées, DAWN-RAFH Canada se situe à la convergence des enjeux Femme et Handicap; possédant une expertise unique au Canada, il s'impose comme un partenaire incontournable dans ces domaines.

Avec son siège social établi à Montréal, cet organisme bilingue est solidement enraciné au Québec. Il dispose ainsi d'un atout majeur pour faire mieux connaître les points de vue, les constatations et résultats de recherches ainsi que les besoins des francophones, qui ne bénéficient pas toujours d'une visibilité adéquate au niveau national et se révèlent particulièrement vulnérables à l'extérieur du Québec. DAWN-RAFH Canada travaille actuellement à la constitution d'une collection spécialisée dans le cadre du [Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine \(CDÉACF\)](#), la première de ce type au Canada – et même dans le monde.

Notre vision et notre pratique de l'intégration consistent à faire mieux connaître les préoccupations des femmes handicapées et à défendre leurs droits dans le contexte de la diversité considérable de leurs caractéristiques socioéconomiques (appartenance ethnique, langue maternelle ou d'usage, statut d'immigration, membre ou non des Premières Nations, orientation sexuelle, âge, etc.), de leurs handicaps et de leurs particularités régionales.

Le Conseil de DAWN-RAFH Canada se compose exclusivement de femmes handicapées provenant des différentes régions canadiennes. Son équipe est dirigée par une femme handicapée et se compose entièrement de femmes (certaines handicapées et d'autres, non). Le Conseil maintient une bonne représentativité de la diversité des femmes handicapées; en particulier, il compte dans ses rangs des femmes de tous âges, des mères monoparentales, des femmes d'horizons linguistiques, ethniques et culturels divers ainsi que des membres des Premières Nations. Grâce à cette diversité dans l'instance dirigeante de l'organisme, les femmes handicapées restent au premier rang de l'élaboration d'actions et de programmes ayant une incidence concrète sur leurs vies quotidiennes.

DAWN-RAFH Canada établit actuellement six partenariats régionaux : 1) Maritimes (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve-et-Labrador); 2) Québec; 3) Ontario; 4) Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta); 5) Colombie-Britannique; et 6) Territoires (Territoires-du-Nord-Ouest, Yukon, Nunavut).

## L'ÉQUIPE NATIONALE CONJOINTE DAWN-RAFH CANADA / ACIC

L'équipe nationale conjointe assurera la direction générale du programme *Dans la mire*. Plus particulièrement, elle sera chargée de l'administration du projet, de sa coordination nationale, de la mise en œuvre des mesures de soutien, de la gestion financière ainsi que des orientations et du bon fonctionnement du projet. L'équipe nationale conjointe se compose des personnes suivantes :

- Bonnie Brayton, directrice exécutive nationale, DAWN-RAFH Canada;
- Michael Bach, vice-président à la direction, ACIC;
- Directrice nationale – Doris Rajan, directrice du développement social, Institut de recherche et de développement sur l'intégration et la société (IRIS);
- Jillian Arkles, coordonnatrice, Développement communautaire, ACIC;
- Fatima Gardaad, coordonnatrice de développement communautaire, DAWN-RAFH Canada.

## NOS PARTENAIRES NATIONAUX

### **Responsables de la coordination régionale de DAWN-RAFH Canada**

Les responsables de la coordination régionale de DAWN-RAFH Canada travailleront en étroite collaboration avec les collectivités locales de leurs régions respectives pour décrire avec précision les besoins des femmes handicapées ou sourdes et les incorporer au cheminement du projet. Les responsables de la coordination régionale de DAWN-RAFH Canada représentent les régions suivantes.

1. Colombie-Britannique

2. Prairies (Alberta, Saskatchewan, Manitoba)
3. Nord (Territoires-du-Nord-Ouest, Nunavut, Yukon)
4. Ontario
5. Québec
6. Maritimes (Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve, Île-du-Prince-Édouard, Nouvelle-Écosse)

### **Associations provinciales et territoriales d'intégration communautaire**

Les associations provinciales et territoriales d'intégration communautaire (APTIC) travailleront en collaboration avec l'équipe nationale du projet et les responsables de la coordination régionale de DAWN-RAFH pour apporter l'appui nécessaire au déploiement du programme dans les collectivités locales. Une fois que l'infrastructure locale aura été établie dans chacune des provinces et chacun des territoires, la mission principale des APTIC consistera à procurer le soutien voulu aux intervenants locaux, selon leurs besoins, et à assurer l'administration financière des activités. Ces associations pourront également, si elles le souhaitent, siéger au comité de coordination local.

### **Spécialistes des interventions auprès des jeunes et des personnes âgées**

L'ACIC et DAWN-RAFH Canada ont engagé deux spécialistes de terrain qui interviendront auprès des jeunes et des personnes âgées dans le cadre du projet *Dans la mire* et veilleront à ce qu'ils soient dûment représentés et intégrés à chacune des étapes du programme. Ces deux spécialistes sur le terrain feront également office de relais pour exprimer auprès de l'équipe du programme le point de vue des personnes étiquetées comme déficientes intellectuelles, à la lumière de leur expérience concrète et de leurs collaborations avec Personnes d'abord du Canada.

### **Personnes d'abord du Canada**

Organisme national possédant des représentations provinciales et locales, Personnes d'abord du Canada (PAC) a été mis sur pied pour promouvoir l'intégration pleine et entière des personnes étiquetées comme

déficientes intellectuelles. PAC interviendra dans les collectivités locales des régions dans lesquelles il possède des instances membres, en prenant part au comité de coordination local. La mission de PAC consistera à veiller à ce que les besoins des personnes étiquetées comme déficientes intellectuelles soient clairement définis et correctement incorporés au cheminement du projet.

### **Femmes handicapées : l'expertise de notre regroupement**

DAWN-RAFH Canada et l'ACIC mesurent l'importance de l'intégration professionnelle des femmes handicapées à ce projet. L'expérience vécue des femmes handicapées ou sourdes ainsi que l'expertise acquise au fil des projets de développement communautaire appliqué apporteront une contribution importante à chacune des phases du programme.

Ce projet est financé dans le cadre du Programme de la femme de Condition féminine Canada.

